

**Editorial**

**Cultes  
occultes**

**Eglise catholique / Episcopat**

**Jubilé de Muguet pour  
Mgr. Nicodème Barrigah !** P.5



**La Côte d'Ivoire en deuil**

**R.I.P Golden Boy**  
**Hamed Bakayoko** P.5

*Coin littéraire*

# « Nations nègres et culture », Cheick Anta DIOP

C'est un ouvrage qui aida les intellectuels africains à conquérir l'indépendance de l'Afrique, à nourrir le rêve de la création d'un Etat Fédéral continental africain, à prouver l'origine nègre de la civilisation égypto-nubienne et de l'origine négroïde de l'homme et de la première civilisation qui se forma autour de la Méditerranée grâce à un métis-

sage entre les races noire, jaune et rouge, à en croire les cours du professeur Paul Jouvét. Il est bien vrai qu'à la présentation de cette thèse de Doctorat traversée d'idées révolutionnaires difficilement digérables par le Maître blanc travaillé de façon vilaine par le complexe de supériorité, force est de constater que cette thèse souleva un tollé dans les hautes sphères

universitaires d'alors. Or, c'est dit que la race blanche n'est qu'une forme dégénérée de la race noire comprise comme la première race du monde et qui est ce qu'elle doit être selon les conditions climatiques de chaque être. Bref, il sied de dire que dans l'œuvre « Nations nègres et culture », se dessine l'image de l'unité des ethnies et cultures africaines



dérivées de l'Egypte antique peuplée de Pharaons noirs et non blancs comme l'Histoire a voulu falsifier cette réalité qui pourfend les discours de certains intellectuels blancs abêtis comme M.SARKOZY qui osa affirmer que l'Afrique n'est pas encore entrée dans l'Histoire.

Oscar SEKAYA

Education / Après la sanction, les enseignants déferés devant une commission de discipline

## Ne pas trop tirer sur la corde

Après leur mise à pied privative de rémunération, à l'exception des allocations familiales, les enseignants togolais accusés d'avoir diffusé de fausses informations sur les médias et les réseaux sociaux, six des douze mis en cause devront comparaître, incessamment, devant une commission de discipline mise en place à cet effet. C'est ce qu'a annoncé, au travers d'un arrêté pris le 4 mars dernier par Gilbert Bawara, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social. Une procédure qui fait craindre le pire pour les mis en cause.



Gilbert Bawara, Ministre de la Fonction Publique

On se rappelle qu'en mi-février, le Gouvernement, par décision du Ministre de la Fonction Publique a mis à pied, avec privation de rémunération, douze enseignants. A l'origine, Gilbert Bawara reproche notamment à ces agents de l'Administration Publique d'avoir, entre autres, appelé à la cessation de travail aux primaire et secondaire. Ceci, en violation des règles d'éthique et de déontologie de la Fonction Publique au Togo. « A l'avenir, chaque infraction aux règles, principes et valeurs de la Fonction Publique fera l'objet d'une mesure disciplinaire appropriée... », a martelé, en guise d'avertissement, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social.

Cette sommation, aux yeux de l'opinion, suffisait pour contraindre tous les enseignants à la discipline, car sachant sur quelle piste glissante ils s'aventureraient en cas de récidive. Mais non. Gilbert

Bawara n'entend point s'arrêter là. Par un arrêté pris fin semaine dernière, ce dernier informe du déferrement de six de ces enseignants mis en cause, relevant du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, devant le conseil de discipline.

Composé de cinq membres, ce conseil écoutera chacun des enseignants et appliquera, en retour, une sanction en rapport à la gravité des faits et au degré d'implication de chacun. Et ces sanctions, en cas d'application, vont d'un simple avertissement à un blâme, avec ou sans inscription au dossier de déplacement d'office, en passant par une mise à pied ne pouvant pas excéder un mois, la suspension de fonctions, avec suspension de traitement ou encore de radiation d'avancement d'échelon ou du tableau d'avancement.

Mais ce n'est pas tout. Les mis en cause sont également passibles d'une exclusion tempo-

raire de fonctions, avec suspension de traitement, d'abaissement d'échelon, de rétrogradation ou d'abaissement de classe, et pire, de révocation soit, sans suspension des droits à pension, soit avec suspension des droits à pension. Et c'est là le hic !

### Ne pas trop tirer sur la corde

En effet, il est du ressort de l'autorité d'asseoir la discipline au sein du secteur de l'éducation. Dans ce sens, la sanction annoncée le 16 février paraît largement une mesure dissuasive pour amener ces derniers à prendre toute la mesure de la gravité des actes posés. Mais vouloir corser la mise ou faire comparaître vaille que vaille ces derniers devant un conseil de discipline semble trop tirer sur la corde. Encore le contexte est déjà fragile. Cette dernière démarche, à l'analyse, n'est pas de nature à faire revenir l'accalmie dans le monde de l'éducation, par la force de la bâillonnette.

A vouloir trop compresser la bouteille, elle finit par s'exploser, dit-on, souvent. Seul le dialogue et le consensus paraissent l'approche la plus idoine pour éviter le remake des mouvements d'humeur que le monde de l'éducation a connus au Togo, ces dernières années. Il n'est donc pas encore tard, si la volonté y est. Cela va dans l'intérêt des élèves qui, loin des tiraillements entre gouvernement et enseignants, ne demandent que l'instauration de meilleures conditions pour étudier.

Magloire TEKOU

## Mise en œuvre du PND et création d'emplois ECOBANK et BRVM aux côtés du Gouvernement

Le Gouvernement ne lâche pas prise dans la recherche des voies et moyens pour assurer au pays, un développement inclusif. Ceci, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets de financement et des opportunités d'emplois à l'intérieur du pays.



PM Victoire Tomégah-Dogbé

C'est justement ce sur quoi se sont axées les discussions, cette semaine, entre le Premier ministre Victoire Dogbé et le Directeur du Groupe Ecobank dont le Togo abrite le siège, ensemble avec celui de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Outre des projets de financement, des opportunités d'emplois surtout à l'intérieur du pays, les trois personnalités ont également discuté de la possibilité de financement des entreprises privées, notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME/PMI). Des discussions qui viennent quelques semaines après l'entame des discussions, à Lomé, entre les

partenaires au développement, notamment la BRVM et le secteur privé togolais.

« Nous sommes heureux de la réaction du Premier ministre. Elle a insisté sur comment nous pouvons aider dans la mise en œuvre du Plan National de Développement », a déclaré Ade Ayeyemi, le Directeur Général du Groupe Ecobank.

C'est dire que le gouvernement est à pied d'œuvre pour l'atteinte des objectifs visés à travers le PND, ce document stratégique quinquennal lancé en mars 2019 avec pour mission essentielle, la transformation structurellement de l'économie togolaise.

JK

### Contactez la rédaction

« Vous avez une info, une réaction, une plainte, une suggestion, une critique à formuler à l'endroit de la rédaction de Flambeau des Démocrates, "N'hésitez pas à nous écrire sur :

Mail : flambeaudesmocrates@gmail.Com

Tel : 00228 96046968/90346325 / 91 44 3879

« Flambeau des Démocrates » Ni Griot Servile, Ni Critique Stérile

## EDITORIAL

Cultes  
occultes

Il est désormais impossible de classer dans le registre des faits divers, les informations et comportements tendant à avilir telle ou telle religion, tel ministre de culte, tel prêtre vaudou, tel pasteur, tel évangéliste ou tel prophète. Le conflit de religion qui est à l'origine de bien de conflits communautaires dans la sous-région est bien à nos portes.

Ce qui se cache derrière les hommages religieux rendus à Dieu ou à une divinité soulève de grandes inquiétudes. La relation cultivée avec Dieu ou une divinité pour le grand bénéfice moral et matériel dépasse certaines limites.

Dans le ministère chrétien ou couvent, nul n'est propre.

Tout ce qui se passe au nom de la liberté de religion soulève de vives polémiques. Le problème est si délicat qu'il faut attaquer le mal à la racine et empêcher que les communautés ne s'en mêlent. Les associations des différentes congrégations religieuses ne peuvent pas demeurer amorphes et sauter sur des occasions qui leur offrent une visibilité.

Aujourd'hui, c'est la Sainte Bible qui fait les frais du conflit de religion chez nous, demain nul ne sait ce qui adviendra.

A ce jour où l'archevêque émérite de Lomé Mgr. Barrigah fête ses treize années d'épiscopat, il est important de soulever le sujet pour que chacun fasse sa part.

Isaac Tonyi

## Groupe de Soutien à la Transition au Mali

Faure fidèle à son engagement pour  
une transition réussie

Le Groupe de Soutien à la Transition au Mali (GST-Mali) a tenu, le lundi 8 mars dernier, à Lomé, la capitale togolaise, sa deuxième réunion. Au cours de ses travaux, les différents acteurs impliqués dans la résolution de la crise malienne, ensemble avec les Etats de la sous-région ont fait l'évaluation du parcours fait depuis la mise en place de ce Groupe de Soutien. Occasion pour le Chef de l'Etat togolais dont le leadership dans le dossier malien est connu de tous de réitérer son plein et personnel engagement pour une issue heureuse de la transition dans ce pays frère et ami du Togo.

De façon spécifique, outre les questions humanitaires, de défense et de sécurité, puis la situation économique, il a été question à Lomé, de l'évolution du processus d'organisation des élections générales. A terme, les participants aux travaux de Lomé ont salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord politique scellé entre les différentes parties prenantes pour le retour à la normale au Mali. Ainsi, le délai de 18 mois initialement retenu pour la tenue des élections devant déboucher sur l'installation des autorités et institutions régulières a été confirmé.

A cet effet, les participants se sont réjouis des contributions annoncées par des pays et organisations membres du Groupe, notamment le décaissement immédiat, par le FMI, de quelques 31 milliards, en appui aux réformes économiques prévues par le Gouvernement. Aussi, ont-ils lancé un appel à la Communauté internationale pour apporter à ce pays en difficulté, l'appui technique et financier nécessaire qu'il convient pour la mise en œuvre de la feuille de route de la Transition et du Plan d'Action du gouvernement.

D'où la pleine satisfaction des différents acteurs dont l'hôte togolais. « Pour sauver les acquis importants obtenus et garantir la poursuite du processus de réconciliation engagé, nous n'avons d'autres choix que de réussir ou d'aider les Ma-

liens à réussir cette transition », a déclaré, à l'ouverture des travaux, Faure Gnassingbé. Le Chef de l'Etat togolais ne s'est pas retenu à féliciter l'Union Africaine (UA) qui, de pair avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ne ménage aucun effort pour une sortie de crise définitive au Togo.

« Le soutien indéfectible du Togo au MALI et mon engagement personnel pour une transition réussie dans ce pays reposent non seulement sur l'impérieux devoir de solidarité, mais aussi et surtout sur la communauté internationale de défis et des enjeux sociopolitiques et sécuritaires qui se jouent en arrière-plan, avec des conséquences sous-régionales et régionales certaines », a précisé le Président du Togo. Et de poursuivre en ajoutant que « la partition qu'il nous revient de jouer doit contribuer à la création des conditions nécessaires au développement d'un Etat malien capable de répondre aux besoins de ses citoyens, d'exercer pleinement son autorité sur l'ensemble de son territoire national et d'assumer efficacement ses responsabilités dans la promotion de la sécurité régionale et la recherche de solutions à d'autres défis communs ».

Tout comme Faure Gnassingbé pour qui le GST-Mali repré-



sente une aubaine pour rentabiliser l'action internationale en faveur du Mali, dans un élan d'inclusion et de pragmatisme, Jean-Pierre La Croix, Secrétaire Général Adjoint aux opérations de paix des Nations Unies y voit, le témoignage de l'attention et de la solidarité agissante des pays de la région, pays amis, et organisations amies qui soutiennent la paix dans ce pays. Pour lui, ce qui est en enjeu, « c'est évidemment de rendre au peuple malien, la possibilité de vivre une vie normale, c'est plus généralement la paix et la sécurité dans toute la sous-région ».

Le Groupe de Soutien à la Transition au Mali, convient-il de le rappeler, est mis en place par l'Union Africaine. Coprésidé ensemble avec la CEDEAO et les Nations Unies, il vise à soutenir le gouvernement de transition et le peuple malien, en vue de l'organisation d'élections inclusives, crédibles et transparentes pour le retour d'un Exécutif légitime à la tête du pays. Ceci, après le renversement, courant août 2020, du Président Aouabacar Kéita par une junte.

Jaurès KINVI

## Campagne de vaccination contre le Coronavirus au Togo

## C'est parti !

Annoncée depuis peu, la campagne de vaccination contre la nouvelle maladie à Coronavirus (COVID-19) démarre ce jeudi 11 mars 2020. Mais déjà à la veille, hier mercredi, a été donné le coup d'envoi officiel. Au devant, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé qui s'est fait administrer la première dose du vaccin AstraZeneca. Ceci, avant la cible visée par le premier round de cette campagne prévue se dérouler aujourd'hui et demain vendredi 12 mars sur toute l'étendue du territoire national.

Que ce soit le Ministre de la Santé, le Prof. Mijiyawa Mustafa, son collègue en charge de la Sécurité et de la Protection Civile, le Gal. Yark Damehame, Payadowa Boukpéssi en charge de l'Administration Territoriale ou encore des députés, elles sont nombreuses les personnalités à se plier à la formalité. Après le coup d'envoi solennel, démarre proprement ce jeudi, la campagne qui prend en



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé se faisant vacciner

compte l'ensemble du personnel de la santé, du public que du privé. Ainsi, durant les deux jours de ce premier round de vaccination, les soignants, le personnel administratif, les agents de santé communautaire, étudiants et apprenants des

écoles de formation en médecine et faculté en science de la santé.

En donnant le coup d'envoi solennel, la cheffe du Gouvernement rassure la population et l'incite à adhérer à la vaccination. Une démarche de leadership qui se révèle salutaire eu égard à la méfiance et à la hantise que suscite ce vaccin dans l'opinion. Dès lors que ceux qui incarnent l'exécutif montrent la voie et donnent l'exemple, il n'y a raisonnablement donc plus de doute à avoir sur une supposée dangerosité du vaccin. A la population donc de jouer sa partition.

Pour rappel, dans le cadre de l'initiative COVAX, le Togo a commandé et réceptionné, depuis le dimanche 7 mars dernier, 156.000 doses du vaccin AstraZeneca, 157.500 seringues et 1575 boîtes de sécurité. A l'arrivée, le Togo envisage vacciner, avec 600.000 doses, 60% des couches cibles.

La Rédaction

Sécurité / Christian Trimua :

## « La pression terroriste sur le Togo existe... »

La lutte contre le terrorisme est une politique que s'approprient, aujourd'hui, tous les pays. Le Togo n'en est pas en marge. Déjà aux aguets, il y a quelques années déjà, le Togo accentue ses mécanismes de riposte depuis l'alerte sur l'éventualité d'une probable invasion de la côte ouest-africaine par ces groupes intégristes. Profitant d'un récent détour en France, Christian Trimua, le Porte-parole du Gouvernement, dans une interview accordée à AfricaPresse.Paris, est revenu sur les mesures d'ensemble que prend le Togo dans la lutte contre le terrorisme.

D'entrée, le Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, chargé des relations avec les Institutions de la République a laissé entendre que « la pression terroriste sur le Togo existe », même si son territoire a l'avantage de ne pas avoir été touché jusqu'à présent. Et de motiver cette évidence par l'engagement du pays de Faure Gnassingbé qui a fait de la Sécurité, l'une de ses grandes priorités. Ceci, au travers du maintien de la Paix et la Sécurité non seulement pour les Togolais, mais aussi au bénéfice des autres pays de la sous-région. « C'est un couloir qu'il nous faut sécuriser en permanence », a martelé M. Trimua.

A l'analyse, l'on peut expliquer cette affirmation du

Porte-parole du Gouvernement togolais par la présence des contingents dans plusieurs missions de maintien de la Paix sur le Togo. Aujourd'hui, plus de 1500 casques bleus participent, depuis des années déjà, aux opérations de maintien de la Paix aussi bien au Mali, en Centrafrique, au Burkina Faso qu'au Darfour. Et non sans conséquences. Parfois cibles d'attaques kamikazes ou cibles d'embuscades, les contingents togolais enregistrent, malheureusement dans leur engagement au service de la paix, blessés et décès dont le dernier a été la mort du Capitaine Wodjo Biguilinibe qui a succombé à ses blessures, après l'attaque au mortier et à l'arme automatique, début février dernier, de leur camp près de Kéréna, dans les



environs de Douentza, au centre du Mali. Mais alors, c'est sans pour autant baisser la garde. «...il ne nous faut pas relâcher et notre vigilance en ce domaine », rassure le Ministre Trimua.

Dans ses déclarations, il informe que pour mieux se prémunir à l'interne contre le phénomène, le Togo a développé, avec certains de ses partenaires comme les Etats-Unis et la France notamment, tout un réseau de renseignements qui permet de mieux connaître et d'anticiper la menace pour y faire face.

Et de mettre ensuite la

lumière sur la loi de programmation militaire en vigueur depuis quelques mois déjà. Adopté en octobre 2020, cet outil juridique qui couvre les cinq prochaines années, explique le Porte-parole du gouvernement togolais, permet au pays de mettre en place, des moyens dédiés en matière de lutte contre l'insécurité, tant sur le plan de ressources, d'équipements que de formation. Aussi, poursuit-il, il permettra d'améliorer les relations civilo-militaires, puisque la contribution de la population au renseignement, à la connaissance du terrain et la transformation de l'information est,

à ses yeux, primordiale dans la lutte contre l'intégrisme et le terrorisme.

« Nous travaillons à ce que nos compatriotes puissent nous aider à mener à bien cette mission pour avoir un meilleur maillage et quadrillage de notre pays et permettre ainsi à nos forces d'avoir les éléments d'information nécessaires pour anticiper les menaces et la capacité d'y faire face sur le terrain », a ajouté le Ministre. Pour lui, le Togo reste encore épargné par ces pratiques certes. Mais alors, la menace se rapproche et elle est permanente. C'est pourquoi, souligne-t-il, « nous éveillons la conscience de nos compatriotes sur la nécessité d'une vigilance permanente dans nos villes et nos villages. Car, conclut le ministre Trimua, un terroriste n'a jamais écrit sur son front le mot « terroriste ». Au contraire, il essaie de se fondre dans la masse pour commettre sa forfaiture. D'où la vigilance et la collaboration de la population auxquelles il appelle.

Magloire TEKO

## Artisanat : deuxième édition du Marché international de l'artisanat du Togo (MIATO)

### Les attentes



Dodzi Kokoroko, Ministre en charge de l'Artisanat

L'organisation biennale du Marché international de l'artisanat du Togo (Miato) dont la première édition a diversément bénéficié aux artisans locaux, consacre tout l'intérêt que revêt le secteur de l'artisanat aux yeux des dirigeants du pays. Le souci majeur de ces derniers est de bâtir une Nation forte, solidaire, émergente débordante de mesures sociales et d'opportunités économiques au bénéfice des populations.

Après le succès de la première édition, riche en expériences et enseignement, la



seconde édition du Miato est prévue du 29 octobre au 07 novembre 2021. Placée sous le thème « Entreprises artisanales et compétitivité », elle se déroulera sur l'esplanade du Palais des congrès de Lomé, comme en 2019.

#### Pour davantage de bénéfices

A bien des égards, ce second rendez-vous du marché artisanal, s'impose comme une opportunité de relance économique, d'amélioration des revenus, du pouvoir d'achat et de créativité des artisans tenus

de faire une fois encore, leurs preuves en matière de la fécondité et de la qualité de leurs productions. Il s'agira aussi du renforcement des relations entre acteurs d'ici et d'ailleurs et surtout de la réduction de la pauvreté. La seconde édition du miato va consister en une plateforme où la vente des produits artisanaux va rivaliser avec le renforcement des capacités professionnelles des artisans. Elle servira également de cadre propice pour la valorisation du patrimoine culturel togolais, l'exposition du génie et des énormes

potentialités des artisans locaux, la promotion des produits artisanaux et la mise en valeur des métiers porteurs du secteur. Elle drainera sûrement une foule de clients, de promoteurs et d'opérateurs économiques avides de créativité artisanales.

#### Un succès à la 1ère édition

La première édition a été un succès en ce sens qu'elle a mobilisé 160 exposants, une douzaine de pays et plus de 150 000 visiteurs autour des stands, ateliers, conférences, rencontres, mises en relation et expositions. Cette édition tant couronnée de succès, a été une étape marquante dans le processus de développement du secteur de l'artisanat. C'est au regard de l'engouement créé autour de la première édition que s'affirme la détermination des autorités à promouvoir encore davantage d'entreprises artisanales dans le souci de rendre le Togo, touristiquement attrayant.

#### Des milliards pour le financement

Des sources dignes de foi, indiquent que l'artisanat au Togo contribue à 18% du Produit intérieur brut (PIB) et participe à la réduction du déficit de la balance des paiements à hauteur de 20%. En vue de financer plus de 15 000 projets, le gouvernement a injecté plus de 10 milliards de francs CFA dans le secteur depuis 2011. Ce qui a conduit à une floraison de nouvelles entreprises artisanales: 1 069 en 2020, ainsi que 05 Centres de ressources pour l'artisanat (CRA). Les mêmes sources indiquent que les compétences de 4 000 artisans ont été rehaussées dans le même temps que 2 546 emplois artisanaux ont été créés.

Les autorités prévoient d'ici 2022, des appuis à la création et le renforcement de 4 000 entreprises artisanales, 12 000 emplois durables dans le secteur et offrir une couverture en assurance maladie à 90 000 artisans et leurs ayants-droit...Ce qui fera de l'artisanat un secteur clé de développement jouissant de tout le soutien du gouvernement.

La Côte d'Ivoire en deuil :

# R.I.P, Golden Boy Hamed Bakayoko

*Hospitalisé depuis le début du mois de mars à l'Hôpital américain de Paris et transféré en urgence en Allemagne dans la matinée du samedi 6 mars dernier, le Premier ministre ivoirien Hamed Bakayoko a succombé à un cancer fulgurant, ce mercredi 10 mars. Mais à l'antipode de sources officielles, d'autres allèguent l'hypothèse d'un empoisonnement de celui que les intimes appellent affectueusement le Golden Boy ou encore HamBak.*

En effet, tout est allé vite. Mais alors très vite. Alors que personne ne s'y attendait, son état de santé s'était brusquement dégradé ces derniers jours. Souffrant d'un cancer en phase terminale et hospitalisé depuis le début du mois de mars à l'Hôpital américain de Paris, Hamed Bakayoko avait été transféré dans un état grave

du Premier ministre, Hamed Bakayoko, ce mercredi en Allemagne des suites d'un cancer », a annoncé Fidel Sarassoro, directeur de cabinet du président ivoirien, dans un communiqué lu sur la RTI, la chaîne de télévision nationale, ce mercredi soir.

« Notre pays est en deuil », a déclaré, pour sa part,

**Dans le camp présidentiel, il apparaissait comme l'un des plus sérieux candidats à la succession de Ouattara. Malheureusement, le reste ne sera que destin brisé pour celui qui, jusqu'à son décès, est adulé des jeunes, des artistes et de la majorité de ivoiriens.**

dans un établissement de Friebourg, en Allemagne, dans la matinée du 6 mars, pour y suivre un traitement expérimental. Il a finalement succombé, ce 10 mars, à l'âge de 56 ans.

« J'ai l'immense douleur de vous annoncer la mort

Alassane Ouattara, dans un message publié sur les réseaux sociaux. « Je rends hommage au Premier ministre, Hamed Bakayoko, mon fils et proche collaborateur, trop tôt arraché à notre affection », continue le chef de l'État, saluant « un grand



homme d'État, un modèle pour notre jeunesse, une personnalité d'une grande générosité et d'une loyauté exemplaire. » A sa suite, le Président togolais, Faure Gnassingbé a, dans un tweet, rendu hommage à « un homme d'Etat hors pair, dévoué à la tâche et rigoureux au travail. »

L'homme avait été évacué en France le 18 février dernier. Ces derniers mois, il avait contracté le Covid-19 et souffert d'une grosse crise de paludisme, mais il se disait surtout très fatigué. Lors d'un premier séjour à Paris, fin janvier, il avait effectué une batterie de tests médicaux à l'Hôpital américain sans qu'aucun diagnostic précis ne soit communiqué.

De passage à Paris début mars, Alassane Ouattara s'était rendu à son chevet. Le 3 mars, lors d'un dîner avec son homologue Emmanuel Macron

à l'Élysée, le président ivoirien s'était montré préoccupé par la santé de son Premier ministre.

Prenant acte de la gravité de la situation, le chef de l'État venait de signer ce lundi deux décrets « portant intérim » d'Hamed Bakayoko, nommant Patrick Achi, secrétaire général de la présidence, à la primature et Tené Birahima Ouattara, son frère cadet par ailleurs chargé des Affaires présidentielles, à la Défense.

Pour Ouattara, l'Histoire se répète. Le 8 juillet dernier, Amadou Gon Coulibaly, son Premier ministre et dauphin désigné, mourait brutalement à Abidjan après avoir été victime d'un malaise en plein conseil des ministres. Une semaine plus tôt, il était rentré d'un séjour médical de trois mois à Paris pour y soigner ses problèmes cardiaques.

Hamed Bakayoko avait alors été choisi par le Pré-

sident ivoirien pour lui succéder à la Primature, mais pas pour endosser le costume d'héritier, le président sortant préférant finalement briguer un troisième mandat malgré les critiques. Fidèle lieutenant du chef de l'État depuis plus de vingt ans, Hamed Bakayoko était devenu un membre incontournable de l'entourage d'Alassane Ouattara.

Ministre de la Défense et maire de la commune d'Abobo, il venait d'ailleurs d'être réélu député dans sa circonscription de Séguéla sous la bannière du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

Dans le camp présidentiel, il apparaissait comme l'un des plus sérieux candidats à la succession de Ouattara. Malheureusement, le reste ne sera que destin brisé pour celui qui, jusqu'à son décès, est adulé des jeunes, des artistes et de la majorité des ivoiriens. Celui là même qui avait l'habitude d'inviter ses compatriotes à plus de concentration. « Restons concentrés », lançait-il en guise d'exhortation.

Hamed Bakayoko s'en est allé. Il revient donc aux Ivoiriens, pendant qu'ils y sont encore, de s'approprier ce cri de ralliement et travailler conséquemment et ensemble au développement du pays à Nana Houphouët Boigny, leur seul et unique héritage.

RIP, Golden Boy !

FD/ JA

Eglise catholique/ Episcopat

## Jubilé de Muguet pour Mgr Nicodème Yves Barrigah !

*Le mardi 9 mars 2021, l'Archevêque Métropolitain de Lomé, Mgr Yves Nicodème Anani Barrigah-Bénissan (58 ans) célébrait son jubilé de Muguet. Treize (13) ans déjà que l'homme de Dieu à différentes casquettes est ordonné Evêque. Treize ans de parcours riche en missions.*

C'était le 9 mars 2008 à Atakpamé. Alors, Conseiller de la Nonciature Apostolique en Israël, Nicodème Barrigah est ordonné Evêque de la ville aux sept collines. Soit, 21 ans après son ordination presbytérale dans les mains du feu Mgr Robert Tonyui Dosseh-Anyron, dans la même ville. L'Eglise catholique romaine au Togo découvrira ainsi, un serviteur de Dieu aux talents multiples. Un statut multidimensionnel qui lui assignera, avec le temps, d'autres missions et responsabilités laïques au Togo.

Polyglotte, avec à son arc, entre autres le français, l'anglais et l'italien, l'Evêque - Diplôme, Ordonné prêtre le 8 août 1987, alors qu'il avait 24 ans, a laissé les traces d'un

séminariste assidu et exemplaire dont le parcours, du Séminaire Saint Pie X d'Agoènyivé au Grand Séminaire Saint Gall de Ouidah au Bénin, force estime et admiration.

Vicaire paroissial à la Cathédrale de Lomé entre 1987 et 1988, le jeune prêtre mettra le cap d'abord sur la Côte d'Ivoire où il fit des études de théologie dogmatique à l'Institut Catholique d'Abidjan, puis ensuite sur Rome en Italie où il a enchaîné, entre 1990 et 1993, avec des études d'exégèse au Biblicum à Rome. Et pour finir autour de 1997, après ses études de Droit Canonique à l'Université Urbanienne de Rome, couplées d'études de Diplomatie à l'Académie Pontificale de Rome.

De retour au pays, après avoir successivement servi au titre de Secrétaire de la Nonciature au Rwanda de 1997 à 2000, au Salvador de 2000 à 2003, de Secrétaire puis Conseiller de la Nonciature en Côte d'Ivoire, le jeune Homme de Dieu devenait le quatrième Evêque d'Atakpamé.

Désigné par le Chef de l'Etat entre 2010 et 2012 Président de la Commission Vérité-Justice et Réconciliation (CVJR), Mgr. Nicodème aura ébloui plus d'un par sa grandeur d'esprit, son approche et son discours qui aura permis, d'une manière ou d'une autre d'aider les cœurs meurtris des événements politiques malheureux qu'a connus le Togo en 2005.

Cette qualité de diplomate médiateur efficace et discret, non sans coups, lui a permis d'être présent sur la scène politique togolaise depuis ces dix dernières années. A ce titre,



Mgr. Barrigah sert, à ce jour, de facilitateur entre les acteurs politiques togolais. Dialogue "Togo Télécom 2 en est un exemple parmi tant d'autres.

A ses heures libres qu'en pleine mission sacerdotale, l'actuel Archevêque Métropolitain de Lomé, depuis novembre 2019, loue et magnifie le Seigneur par des airs, tout aussi languissants que riches en enseignements bibliques. Dans

son escarcelle, l'artiste gospel et Président de la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix au sein de la Conférence des Evêques du Togo a, à son actif, six albums.

« A toi la louange qui jaillit de mon cœur. Le chant qui monte à mes lèvres. Les œuvres qui naissent de mes mains. L'allégresse qui m'entraîne à la danse. A toi, l'ardeur que je mets à te servir. L'effort que je fais à chaque pas. La main que je tends à qui en a besoin. La paix que je sème avec patience. Tout est pour ta gloire, mon Dieu. Je n'ai pas d'autre désir ni d'autre vœu. Que toute ma vie soit à toi. Toi qui, ô mon Dieu, me donne tout ! », dira t-il en guise de prière, de louange et d'adoration à l'endroit du Père Céleste, à l'occasion de ses 13 ans de mission épiscopale.

MT



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# ARISE IS devient actionnaire d'Aera Group

2 mars 2021 – **ARISE Infrastructure Services (ARISE IS), développeur et opérateur panafricain d'infrastructures, et Aera Group, leader de l'ingénierie finance climat en Afrique, sont heureux d'annoncer l'investissement d'ARISE IS dans Aera Group par l'acquisition de 35% des parts de la société sur la base d'une évaluation de 28,5 millions d'euros.**

Avec cette transaction, ARISE IS confirme son ambition de remédier au manque d'infrastructures en Afrique en s'engageant pour une croissance verte, grâce à des solutions innovantes qui soutiennent un développement économique responsable. Cet investissement stratégique est une étape déterminante pour ARISE IS qui vise la neutralisation des émissions de carbone dans ses projets. Alors que la société accélère ses efforts pour une industrialisation durable de l'Afrique, ce nouveau partenariat permettra de s'assurer que toutes ses activités, y compris les zones industrielles du Gabon, du Togo et du Bénin, atteignent la neutralité carbone et aient un impact positif sur le climat.

Aera Group vise l'acquisition de 50 MT d'équivalent de réduction des émissions de CO2 en 2021 pour consolider son portefeuille, le plus important à ce jour en Afrique pour les certificats environnementaux (39 projets contractés dans 16 pays). La société a également annoncé une extension de ses lignes commerciales pour couvrir la production d'énergie renouvelable, la protection de la biodiversité et les produits liés aux avantages de l'eau.



**Fabrice Le Saché, Président of Aera Group** « Cet accord est une reconnaissance du palmarès d'Aera dans le domaine de la création et du commerce de certificats environnementaux en Afrique. Au cours des cinq dernières années, nous avons réalisé un certain nombre de performances sans précédent - du nombre record de projets climatiques enregistrés dans le cadre de la certification carbone au volume record de certificats de réduction des émissions de CO2 échangés. Avec ARISE IS, nous

partageons une vision commune à long terme sur les opportunités liées à la neutralité carbone. Les certificats environnementaux peuvent débloquer des financements massifs pour intensifier l'action en faveur du climat. Le climat a besoin de financement et c'est ce sur quoi nous nous concentrons chez Aera. »



**Gagan Gupta, co-fondateur d'ARISE IS** « En offrant des solutions qui répondent aux défis rencontrés par les gouvernements, tout en créant des opportunités partagées sur tous nos marchés, ARISE IS est devenu un partenaire de confiance pour une croissance durable. Nous franchissons une étape supplémentaire avec cette transaction qui reflète les valeurs que nous défendons. Nous sommes profondément

engagés à apporter une forte valeur ajoutée à tous nos partenaires africains en certifiant et en monétisant leurs actifs environnementaux. Dans cette démarche, joindre nos forces à celles d'Aera est une étape importante car leur expertise et leurs réalisations sont en phase avec nos investissements, notre stratégie et notre vision. »

### À propos d'ARISE IS

ARISE IS conçoit, finance, construit et gère des projets d'infrastructure à grande échelle qui répondent à des besoins critiques de développement en Afrique. ARISE IS est une joint-venture de l'Africa Finance Corporation (AFC) et d'Olam International Ltd. En s'engageant à un impact climatique net zéro, ARISE IS fournit des infrastructures durables et sur mesure pour soutenir l'urbanisation rapide de l'Afrique et stimuler le commerce régional. Avec plusieurs investissements en cours au Gabon et au Togo, ARISE IS a une forte présence en Afrique de l'Ouest.

### À propos d'Aera Group

**Aera est la principale société commerciale indépendante dédiée aux certificats environnementaux en Afrique.** Aera a été fondée en 2015 en tant qu'initiateur et négociant de certificats de réduction des émissions de CO2 (également appelés crédits carbone). Depuis 2015, nous avons mis en place de nombreuses réalisations révolutionnaires. Nous avons enregistré le nombre record de projets africains dans le cadre du Verra VCS, du Gold Standard et du MDP de la CCNUCC. Nous avons été les pionniers du commerce du carbone dans 11 pays, nous avons réalisé avec succès le plus grand nombre d'émissions de crédits carbone et nous avons élaboré certaines des transactions les plus innovantes sur le continent. À ce jour, nous possédons le premier portefeuille africain de certificats de réduction des émissions de CO2 couvrant toutes les catégories de produits (VCU, GS-VER, CER) et de technologies (énergies renouvelables, efficacité énergétique ou traitement des déchets...) sur le continent.

### Aera at glance

Turnover (2020)	5,9 M€
Net result (2020)	1.3 M€
Aera Valuation	28.5 M€
Employees	12
Shareholders	65% founders/management 35% Arise International (JV formed by OLAM and Africa Finance Corporation)
Head Office	Paris
Established in	2015
Registration Number	812 807 329 00014

Téléchargez la présentation de la société :

Site Internet : [www.aera-group.fr](http://www.aera-group.fr)

Twitter : [https://twitter.com/aera\\_group?lang=fr](https://twitter.com/aera_group?lang=fr)

### Contacts médias :

#### ARISE IS

[media-arise@concerto.com](mailto:media-arise@concerto.com)

**Sarah Adnane**

Directrice Communication

[sarah.adnane@arisenet.com](mailto:sarah.adnane@arisenet.com)

#### Aera

**Alexandre Gouble**

#### Communication & Marketing

[a.gouble@aera-group.fr](mailto:a.gouble@aera-group.fr)

Togo / CACIT :

# La protection des enfants en conflit avec la loi préoccupe

A la Brigade pour mineurs de Lomé et dans les quartiers pour mineurs des prisons du pays, on constate chez des enfants en conflit avec la loi, des cas de violations de droits. Ceci, au moment de leur arrestation ou pendant la garde à vue ou durant la détention. A cela, s'ajoutent la lenteur dans le traitement des dossiers de ces enfants, le manque d'enquêtes de qualité, l'absence de l'aide juridictionnelle. Ce qui conduit à des détentions préventives de longue durée, aboutissant à des violations des droits de l'enfant.

C'est le constat que le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT) dit voir fait lors de ses activités de monitoring. En vue de contribuer à une meilleure protection des enfants en conflit avec la loi contre toutes les formes de violence, l'organisation réunit depuis mercredi à Lomé des acteurs du système judiciaire venus de tous les coins du pays, dans un cadre de réflexion.

Y sont présents, les juges pour enfants, les juges du siège et du parquet, les avocats, les greffiers, les assistants sociaux, les surveillants chefs de la brigade et des quartiers pour mineurs et des acteurs de la société civile.

Cet atelier de renforcement de 3 jours sur la protection des enfants en conflit avec la loi et les meilleures stratégies de renforcement de la lutte contre l'impunité au Togo, a été ouvert par Talaka Mawama, Directeur

de cabinet du ministère en charge de la justice.

« La protection des enfants en contact avec la loi révèle par endroit des insuffisances, un défi dont le ministère de la justice est conscient. Dans l'application de la loi répressive aux enfants avec la loi, il est parfois allégué des pratiques assimilables à de la torture ou à des traitements inhumains et dégradants », a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

Loin d'être une tribune pour dresser un réquisitoire contre les autorités togolaises, cette rencontre, selon le représentant du ministre, sera une occasion pour le CACIT, d'apporter sa contribution à la mise en œuvre des recommandations pertinentes formulées par le Comité contre la torture lors de l'examen périodique universel du 3ème rapport du Togo, sur les mesures prises pour appliquer la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou



dégradants.

« Les carences en termes d'enquête ont inévitablement une conséquence sur l'efficacité de la justice pénale. Lenteur des poursuites pénales, surpopulation carcérale due à des détentions préventives trop longues, condamnation d'innocents, impunité due aux enquêtes infructueuses...la liste est longue », a relevé pour sa part Sergio Marinelli, chef de la section politique de la Délégation de l'Union européenne au Togo.

Il a souhaité, que pour le bien des enfants en conflit avec la loi, la situation évoluera positivement dans les prochaines semaines.

Pour Me Claude Amegan, président du Conseil d'administration du CACIT, cet

atelier se veut un cadre d'échange, de réflexion et de partage d'expérience pour la consolidation des acquis et pour dégager des pistes de solution idoines pour faire face aux défis persistants de la protection des enfants en conflit avec la loi et le renforcement de la lutte contre l'impunité au Togo.

« La vulnérabilité des enfants en conflit avec la loi implique un besoin de protection spéciale et spécifique. C'est dans ce sens que la communauté internationale a adopté des mesures de protection spécifiques aux enfants à travers une série de textes conventionnels et déclaratifs, relatifs à la reconnaissance des droits des enfants en conflit avec la loi », a-t-il lancé.

Pendant 3 jours, les

participants vont discuter de 9 sessions, notamment la problématique de la pratique et l'encadrement légal de la torture et des mauvais traitements au Togo et au niveau international ; la spécificité de la torture et des mauvais traitements infligés aux enfants ; la protection des enfants privés de liberté contre la torture et les mauvais traitements dans le droit international ; la lutte contre l'impunité au Togo : enquête et documentation ; l'obligation d'enquêter et de juger ; la preuve et la charge de la preuve.

Pour rappel, il faut entendre par enfant en conflit avec la loi, toute personne de moins de 18 ans présumée ou déclarée coupable d'avoir commis seule ou en coaction, une infraction ou qui est complice.

Cet atelier est possible grâce à l'appui financier de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), l'Union européenne (UE), Subventionné par la ville de Genève et autres partenaires.

Litige foncier et brouille communautaire à Adidokpo

## La collectivité Tozo-Djadjou situe l'opinion



La Collectivité Tozo-Djadjou devant la presse

Ouverte depuis 2014, la page du litige foncier et de chefferie opposant, à Adidokpo, dans le canton de Gbatope (Zio 1), les collectivités Tozo-Djadjou à celles allogènes des Aziamadi et alliées est définitivement tournée. Ce, depuis 2019 avec la reconnaissance, suivie de l'intronisation de Togbui Djadjou 1er comme le chef traditionnel.

Malheureusement, ce rétablissement des faits par les autorités compétentes, conformément à l'ordre coutumier,

couplé à un litige foncier actuellement pendant devant la justice semblent perturber la quiétude et la paix sociale, très précaire dans le village. Ceci, du fait des agissements des collectivités déboutées qui, visiblement, digèrent difficilement le verdict.

Devant la presse le jeudi 4 mars dernier, en réponse à la sortie médiatique des Aziamadi, Adjiwanou et Adjoyi, la collectivité Tozo-Djadjou a dit sa part de vérité. Selon son porte-parole, Edoh Kpodjesso, tout est

parti de l'humanisme de leurs parents qui ont gracieusement légué de parcelles, en guise de terre d'accueil, à différentes collectivités allogènes dont les Aziamadi, originaires de Bè. Malheureusement, avec le temps, explique t-il, ces derniers commencent par nourrir des velléités d'intronisation de chef, en lieu et place d'un chef communautaire. Ce qui est contraire à leurs us et coutumes.

Mais alors, une fois l'affaire portée devant les autorités, cette velléité, après moult rebondissements, poursuit-il, a été étouffée par la reconnaissance officielle du ministère de la Décentralisation et des collectivités locales à un chef de la lignée des autochtones, la collectivité Tozo-Djadjou. Malheureusement, « depuis sa nomination, nos amis de Bè, les allogènes, ne lui laissent pas le temps. Chaque jour, ils créent des problèmes, insultent des gens et accusent les autorités », a expliqué M. Edoh Kpodjesso. Se-

lon lui, décrivant depuis lors leurs comportements, « ils sautent sur les occasions pour nous régler les comptes. Si quelqu'un a un problème foncier avec nous, ils s'associent à lui pour nous faire face ».

Parlant justement du litige foncier, le porte-parole de la collectivité Tozo-Djadjou rappelle que leurs parents n'ont jamais cédé aux Aziamadji, quelque parcelle que ce soit. « Même là où ils sont, on n'a pas encore donné un ou deux lots à quelqu'un », fait-il observer.

En résumé, M. Kpodjesso fait observer qu'« on n'a pas imposé un chef à Adidokpo. Le chef intronisé est à sa place. Nous demandons donc à tout le monde de patienter », a-t-il poursuivi, rassurant par la suite qu'ils travailleront avec tout le monde. Ceci, afin de vivre en harmonie et en paix, des valeurs que cultivent les plus hautes autorités du pays.

Jaurès K.

<p><b>FLAMBEAU</b> des Démocrates</p> <p>Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC Siège social : Bd du 13 Janvier, Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé Tél. (+228) 26 70 04 96 e-mail : Loiclate@gmail.com Maison de la Presse Casier N°72</p>
<p><b>Directeur de Publication</b> Loïc LAWSON (90 34 63 25)</p>
<p><b>Directeur de la Rédaction</b> AGBESSI T. Isaac (90 20 36 51)</p>
<p><b>Rédacteur en chef</b> Magloire TEKO (91 44 38 79)</p>
<p><b>Rédacteurs</b> Loïc las Del-Jo Magloire Têko Isaac Tonyi Oscar Sékaya Lawson A. Tevi</p>
<p><b>Correcteurs</b> Edgar K. DJISSENOU Edson Dogbè</p>
<p><b>Stagiaire</b> SODJI Edoh</p>
<p><b>PAO</b> Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)</p>
<p><b>Imprimerie</b> : St Louis <b>Tirage</b> : 3000 exemplaires</p>

# Swift-On



Avec Swift-On, vous recevez  
un mail de confirmation pour toutes  
vos opérations internationales.



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP



STOP COVID-19